

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER - La draille des cinq Gorges à vélo

Arles



Vélo le long de l'étang du Vaccarès, sur la Draille des Cinq Gorges (David Lazin - PNR Camargue)

Etangs à perte de vue, pêcheurs et oiseaux, marais d'eau douce et sansouïre marquée par le sel.

« Cet aller-retour en bordure de la Réserve naturelle de Camargue par la draille de Méjanès, dite des cinq Gorges, est une belle évasion le long d'une des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Sur la piste au guidon de mon vélo, se révèle toute l'originalité et l'intérêt patrimonial de ces vastes lieux, en particulier les 283 espèces d'oiseaux dont 269 d'intérêt patrimonial. Un régal ! » Philippe Isenmann - PNR Camargue.

Infos pratiques

Pratique : VÉLO

Durée : 4 h

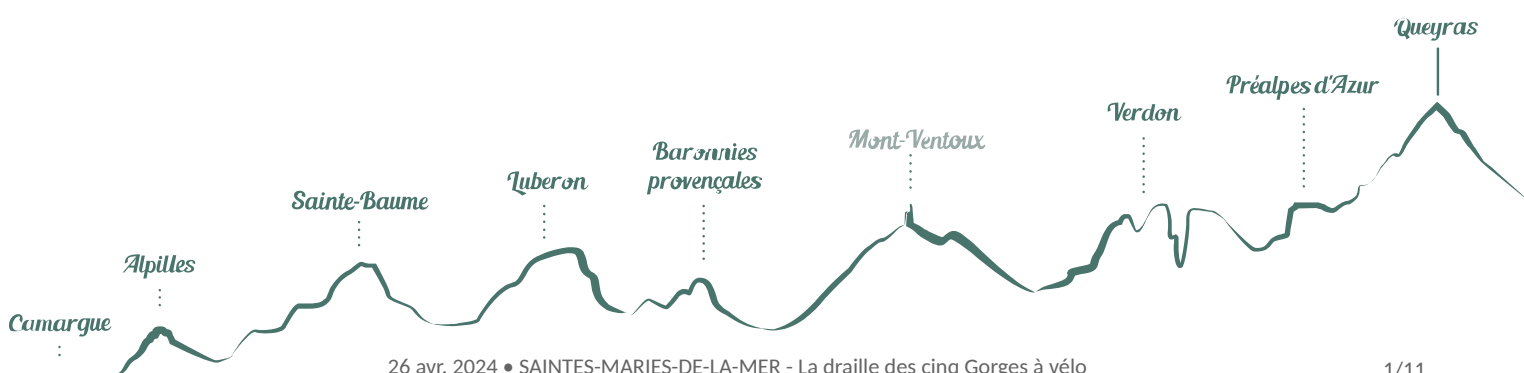
Longueur : 17.3 km

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue

Accessibilité : VTC



Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Saintes-Maries-de-la-Mer

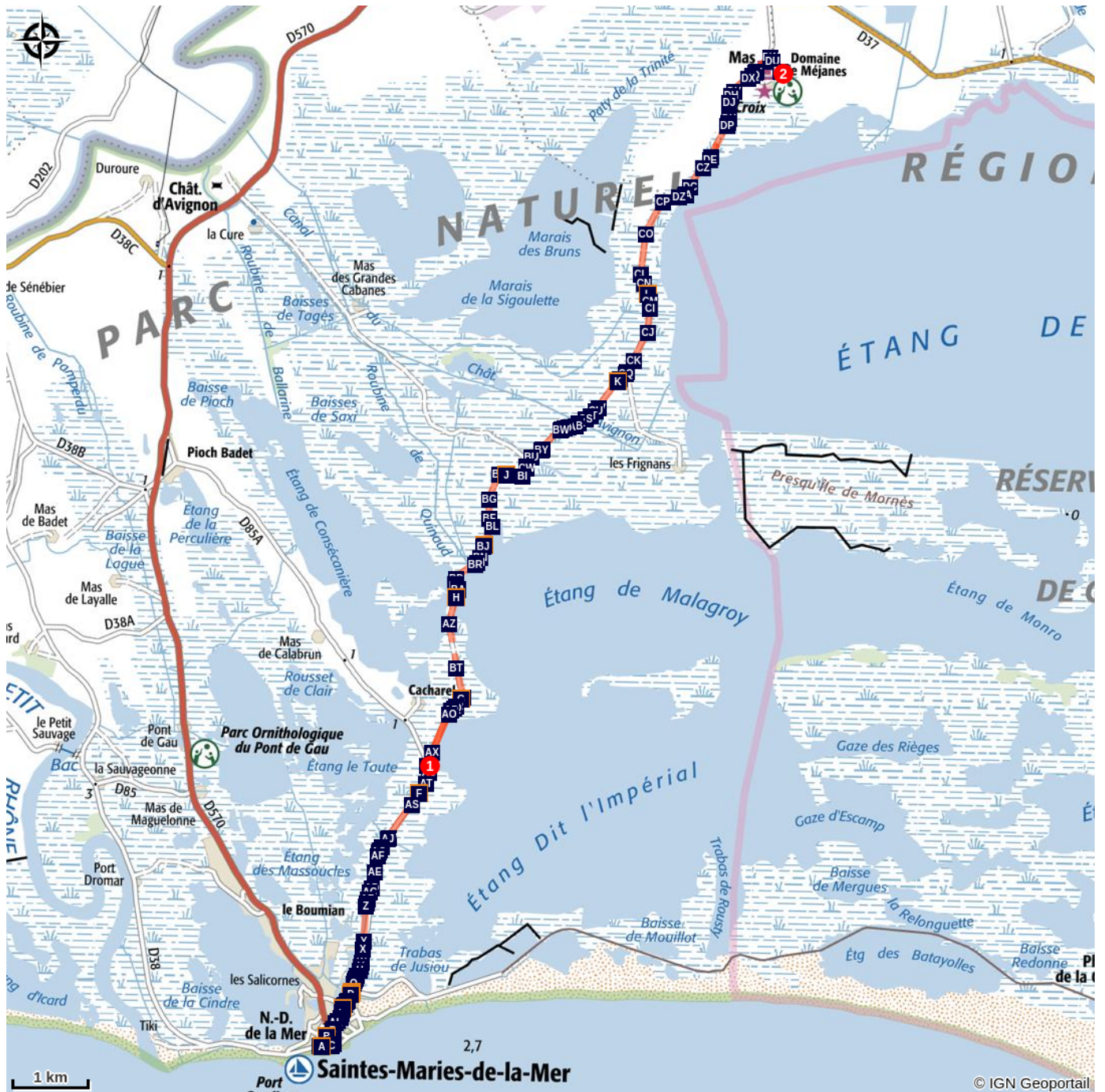
Arrivée : Saintes-Maries-de-la-Mer

Au départ de l'Office de Tourisme, sur l'avenue Van Gogh, traverser le village en direction de la route de Cacharel (D85a) sur 4 km.

1- Avant le Mas de Cacharel, emprunter le chemin de terre à droite sur 11 km.

2- Au Domaine de Méjannes, prendre le parcours en sens inverse et revenir au point de départ.

Sur votre chemin...



- Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)
- L'anguille (C)
- Le Bouvau d'Aubanel (E)
- Les marais doux et roselières (G)
- Le bois des Rièges (I)
- Le guépier d'Europe (K)

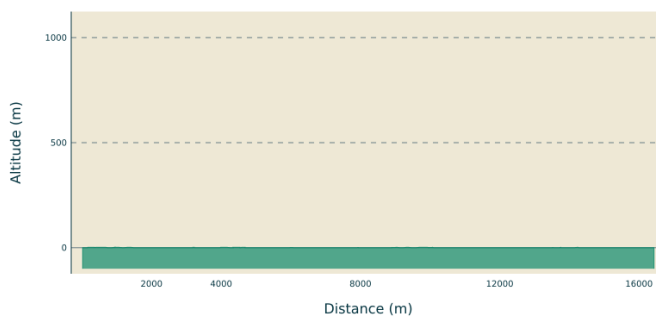
- L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (B)
- La Réserve départementale des Impériaux (D)
- Le moustique (F)
- Les étangs ou lagunes (H)
- Le tamaris (J)
- La sansouïre (L)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention les jours de fort mistral ; le vent peut déstabiliser votre trajectoire.

Profil altimétrique



Altitude min 0 m
Altitude max 0 m

Transports

Réseau de transport Envia : Ligne 20 > Arles/Les Saintes-Maries-de-la-Mer par Albaron (Porte-vélos gratuits).

Accès routier

Saintes-Maries-de-la-Mer, à 37 km au sud sud-ouest d'Arles par la D570.

Variante de départ depuis le Domaine de Méjanès (Albaron) : A 15 km d'Arles par la D570 et D37.

Parking conseillé

Parking route de Cacharel, Saintes-Maries-de-la-Mer

Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

info@parc-camargue.fr

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Saintes-Maries-de-la-Mer - Tourisme en Camargue

5 Avenue Van Gogh, 13460 Saintes Maries de la Mer

info@saintesmaries.com

Tel : 04 90 97 82 55

<http://www.saintesmaries.com/>

Sur votre chemin...



Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)

Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer ont été inaugurées en 1931 et peuvent accueillir 4 500 personnes. Elles sont construites en dur et ont une forme circulaire. Une partie des arènes s'est effondrée en 1931, puis a été reconstruite en 1932. En 1985, elles ont été remaniées par l'architecte André Marchetti. Elles proposent trois formes de course de taureaux : la course camarguaise, la course espagnole, et la corrida de rejón où le taureau est combattu par un cavalier, le rejoneador.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (B)

Véritable point culminant de la Camargue (15 m), l'église offre une vue imprenable sur le village et toute la Camargue. Les 53 marches d'un escalier en colimaçon mènent à la toiture de l'église où le panorama se déploie dans toute sa splendeur : là-haut, vision grand angle sur la ville, la mer et les étangs. Bleu intense et scintillant de la mer Méditerranée, teinte mauve de l'étang des Impériaux... Le vent, le soleil, la vue de l'étendue calme de la mer invitent à la découverte de ce paysage.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



L'anguille (C)

Au niveau des graus (ou passages), voies de communication entre la mer et les étangs littoraux, circulent des poissons, vers la sansouïre inondée et les étangs ou vers la mer. Parmi les espèces migrantes, on retrouve les mullets, le bar mais aussi la daurade, la sole et surtout l'anguille. Née en mer des Sargasses, elle rejoint les côtes atlantiques et méditerranéennes après un long périple. Elle vient grandir dans les étangs côtiers ou les fleuves où elle passe plusieurs années de sa vie.

Crédit photo : Julien Faure - PNR Camargue



La Réserve départementale des Impériaux (D)

Classés Réserve départementale, les étangs des Impériaux et du Malagroy ont été acquis par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en 1964 pour protéger ces milieux naturels fragiles (2 770 ha) qui abritent de nombreuses espèces d'oiseaux. La pêche, traditionnelle en Camargue, n'est pratiquée dans la réserve des Impériaux qu'en bateau sans moteur ce qui impose l'usage, comme autrefois, de la "partègue" (perche). Les pêcheurs sont à la recherche de crevettes grises, d'anguilles.

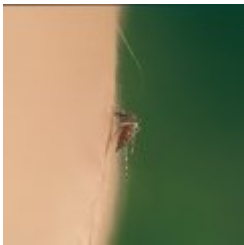
Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Le Bouvau d'Aubanel (E)

Le marquis Baroncelli, célèbre personnage de la vie camarguaise, a donné à sa manade le nom de Manade Santenco qui signifie, en provençal, manade des Saintes-Maries. A la mort du marquis, son gendre Henri Aubanel dirige alors la manade Satenco. Le 15 juin 1996, les Saintes-Maries-de-la-Mer inaugurent le bouvau Henri Aubanel, un enclos circulaire où sont regroupés des taureaux après le tri. A la mort d'Henri Aubanel, son fils Pierre dirige la mande qu'il renomme manade Aubanel Baroncelli Santenco.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



Le moustique (F)

Il existe 40 espèces de moustiques mais seulement dix piquent. Les femelles récupèrent dans le sang humain des protéines nécessaires à la maturation de leurs œufs. Elles pondent sur les sols asséchés des milliers d'œufs qui attendent, parfois des années, la montée des eaux pour éclore. Le moustique est gênant pour l'homme mais il s'avère utile à de nombreuses espèces : libellules, poissons, chauve-souris... qui s'en nourrissent. Il est donc un maillon indispensable de la biodiversité de la Camargue.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



Les marais doux et roselières (G)

Les marais "doux" sont caractéristiques de la haute Camargue, où l'influence du sel est moins marquée. Constitués d'une végétation haute et dense (roseaux, massettes, scirpes), ils sont un sanctuaire pour de nombreux oiseaux (canards, échasses...), amphibiens et reptiles. Les roselières, entrecoupées d'eau libre, s'étendent dans ces marais d'eau douce légèrement saumâtre. Habitat du gibier d'eau, certaines sont coupées en hiver pour la récolte du roseau, qui sert à couvrir les toitures en chaume.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Les étangs ou lagunes (H)

Le Vaccarès, souverain de la moyenne Camargue, et les étangs inférieurs plus salés constituent le cœur de la Camargue. Séparés de la mer par un cordon sableux, ils sont en communication intermittente avec la mer. Lieux d'accueil privilégiés pour les oiseaux et les poissons, ils jouent un rôle biologique capital sur le delta et un rôle majeur pour la gestion de l'eau. Des millions de jeunes poissons marins viennent y passer la première année de leur vie avant de retourner définitivement en mer.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Le bois des Rièges (I)

Situé au cœur de la Réserve naturelle nationale de Camargue, le bois des Rièges a été classé en Réserve intégrale depuis 1927. Le bois se compose de 8 massifs dunaires boisés, derniers vestiges d'un littoral camarguais d'il y a quelques 3000 ans ! On y trouve également : grands bosquets de genévriers, Phénicie centenaires et pins parasols. Pas de vestiges incongrus qui parsèment si souvent la nature provençale, le bois des Rièges est le dernier espace de Camargue où la nature a conservé ses droits.

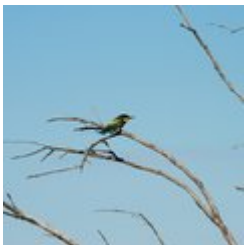
Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Le tamaris (J)

Le tamaris pousse dans les régions au bord de la mer. Très répandu en Camargue, c'est un petit arbre aux rameaux très fins, poussant en haie autour des étangs et à proximité des lagunes. Il s'agit de l'un des rares arbres capables de supporter la salinité des sols. Cet arbre aux fleurs roses, qui apparaissent au printemps, concentre le sel dans ses feuilles les plus vieilles, lesquelles l'évacuent ensuite en tombant. Il aurait des vertus médicinales pour aider à soigner rhumes et angines.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



Le guêpier d'Europe (K)

Dessus brun, dessous vert-bleu, gorge jaune à collier noir, ailes et queue vert olive, on croirait le guêpier échappé d'une volière exotique. Il creuse son nid dans les talus ou les berges de canaux où il vit en colonie. Son nom lui vient de son alimentation, composée de gros insectes : libellules, coléoptères et guêpes qu'il peut saisir sans se faire piquer grâce à son long bec. Agile, il écrase ses victimes contre son perchoir, éjectant ainsi le dard venimeux, avant de les offrir à ses petits.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



La sansouïre (L)

Paysage représentatif de la basse Camargue, la sansouïre constitue un milieu où le sel exerce une influence totale. Elle vit au rythme des saisons : vaste étendue d'eau salée en hiver, vasières au printemps et automne, sol craquelé et désert blanc salé en été. La végétation, rase et moutonneuse, est brune en hiver, verte au printemps et rousse à l'automne. Seules quelques espèces végétales spécialisées s'y développent, à cause de la forte présence du sel : salicornes, soudes, obione, saladelle...

Crédit photo : PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

